

[Text]

will be able to check the Hansard from the meeting afterward if specifics are necessary. The government's argument at this point seems to be that putting in the non-derogation clause creates problems. If it appears elsewhere already, then obviously it hasn't created problems; therefore, having a non-derogation clause in this place at this time doesn't do anything more than what's already been done and is therefore innocuous to the bill. If the insertion of the amendment, therefore, is of such value to the people most affected by the bill, and in fact is innocuous in sense I brought forward earlier, why is it that the government continues to insist it's unacceptable?

Quite frankly, Mr. Chairman, I hope we can just have an opportunity to discuss this as fully as possible. It is the essence of the concern expressed around this bill. The bill, quite possibly—I say “quite possibly” because I still don't know for sure—can be acceptable to all of the parties. The Deh Cho Tribal Council, the Dene Nation, the Council for Yukon Indians, and the Métis Nation of the Northwest Territories may have a much better job of working with this bill after it leaves this place if this amendment is found acceptable to the government and brought forward in the bill.

I just pose that for now, Mr. Chairman. I may come back for another round.

The Chairman: Thank you, Mr. Taylor. I have Mr. Schneider and Mr. Reid both indicating interest.

Mr. Schneider (Regina—Wascana): If you would, go first to Mr. Reid.

Mr. Reid: Mr. Chairman, I owe Mr. Anawak an answer to part of his question. It pertains to clauses 9 and 10. I will refer briefly to what Mr. Taylor has said.

In terms of clauses 9 and 10, which are the amendments in this case to the Northwest Territories Act, and they appear later with amendments to the Yukon Act, in both cases what's being done is ensuring that the territories have the legislative power to continue doing what they've been doing for years. It merely clarifies the authority under which they have been taking action for a period of time. In both cases, and in fact on through that piece, these practices have been happening. The Department of Justice believed for a long period of time that this authority needed to be clarified.

• 1710

I will give Mr. Taylor an example of the nature of the fear that exists. If this piece of legislation contains in it a notwithstanding clause, it could be argued before a court that all claims would have to be settled and agreements in place before any claims could move ahead. That has the potential, if someone carries it through, of stopping any of the agreements under way now, and the courts accept this position.

I'm not a lawyer, so I don't know that it would have an impact on the agreements in place today. It would potentially stop any that are in the process at this point in time. I don't think that's in the interests of anybody around this table, having agreed that we want to go down this road together and resolve these questions.

[Translation]

verbaux de la réunion les détails dont je pourrais avoir besoin. Pour l'instant, le gouvernement semble dire que l'inclusion de la disposition de non-dérogation créerait des problèmes. Si la disposition figure déjà ailleurs, c'est manifestement parce qu'elle ne crée pas de problèmes; aussi, le fait d'inclure une telle disposition dans la mesure dont nous sommes saisis ne crée pas de précédents et n'a pas d'incidence véritable sur le projet de loi. S'il est important à ce point pour les personnes les plus directement touchées par le projet de loi de faire inclure cet amendement, qui n'aurait aucune incidence véritable comme je viens de l'indiquer, pourquoi le gouvernement insiste-t-il pour dire que l'amendement est inacceptable?

J'espère, monsieur le président, que nous pourrions débattre cette question le plus complètement possible. Elle est au coeur même des préoccupations exprimées à l'égard du projet de loi. Il est fort possible... je dis «fort possible» parce que je n'en suis toujours pas certain... que le projet de loi convienne à toutes les parties en cause. Le Conseil tribal Deh Cho, la nation dene, le Conseil des Indiens du Yukon et la nation métis des Territoires du Nord-Ouest seront peut-être bien plus en mesure de se conformer au projet de loi, une fois qu'il aura été adopté, si le gouvernement accepte l'amendement et l'inclut dans la mesure.

Je m'arrête là pour l'instant, monsieur le président, quitte à redemander la parole plus tard.

Le président: Merci, monsieur Taylor. Messieurs Schneider et Reid ont tous deux indiqué qu'ils voulaient intervenir.

M. Schneider (Regina—Wascana): Commencez donc par M. Reid.

M. Reid: Monsieur le président, je n'ai pas répondu à une partie de la question de M. Anawak. Il s'agit des articles 9 et 10. Je me reporterai brièvement aux propos de M. Taylor.

Les articles 9 et 10, qui constituent des modifications à la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest et qui reviennent plus tard sous forme de modifications à la Loi sur le Yukon, visent à faire en sorte que les Territoires aient le pouvoir législatif de continuer à faire ce qu'ils font depuis des années. Ils ne font que préciser le pouvoir qui leur est conféré, celui de faire ce qu'ils font déjà depuis un certain temps. Ils ne font que confirmer ce qui est déjà pratique courante. Le ministère de la Justice estimait depuis longtemps qu'il fallait préciser les pouvoirs à cet égard.

Je veux donner à M. Taylor un exemple du genre de conséquence que nous craignons. Si nous devons inclure dans le projet de loi une clause dérogatoire, on pourrait soutenir devant les tribunaux qu'aucune revendication ne peut être réglée tant que toutes les revendications n'ont pas été réglées et que des ententes en ce sens ont été mises en vigueur. À la limite, cela pourrait avoir pour effet de compromettre toutes les ententes actuellement à l'étude, position qui est reconnue par les tribunaux.

N'étant pas avocat, je ne saurais dire quelle en serait l'incidence sur les ententes en vigueur, mais j'estime que les ententes en cours de négociation pourraient être compromises. Je ne crois pas que ce résultat serait dans l'intérêt d'aucun des participants ici présents, puisque nous sommes convenus de travailler ensemble pour tâcher de résoudre ces questions.